

f

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

DE LA COMMUNE DU FRENEY D'OISANS

Séance du 07 janvier 2019

L'an deux mille dix- neuf et le sept janvier à dix - neuf heure heures, le Conseil Municipal, convoqué le 03/01/2019, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de PICHOU Christian, Maire.

Etaient présents : PICHOU Christian, VEYRAT Robert, OUGIER Jean-Patrick, DIEUDONNE Laurent, GUITHON Bernard, HOSTACHE Jean-Claude, MATHON Colette, OUGIER Isabelle, DUSSERT Sandrine, CROUZET Louissette

Etait absent : GARNOT Pascal donne procuration à Christian PICHOU

Délibération N° 2019 - 7 : Remboursement des frais de déplacement

Le Maire fait part au Conseil Municipal de la tenue du 101^{ième} Congrès des Maires de France, du 20 au 22 novembre 2018, à Paris.

C PICHOU et JP OUGIER sont inscrits.

Le Maire demande au Conseil Municipal de statuer sur la prise en charge des frais de déplacement

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** que les frais de déplacement des élus inscrits au 101^{ième} Congrès des Maires à Paris seront pris en charge au titre de ce mandat spécial.

Suffrages exprimés : 11 - Pour : 11 - Contre : 0 – Abstention : 0

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire.

